

MOT DE LA MAIRESSE

C. Brindamour

Céline Brindamour
Mairesse de Val-d'Or



Bonjour à toutes et à tous,

D'entrée de jeu, je souhaite vous inviter à l'activité spéciale d'Halloween du samedi 29 octobre organisée par le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville. Les membres du conseil municipal seront présents au parc Albert-Dumais pour une distribution de friandises. Au plaisir de voir les belles frimousses déguisées de vos petits!

D'autre part, la saison des travaux 2023 sur notre territoire tire à sa fin. Encore cette année, nous avons été à l'œuvre afin d'améliorer nos infrastructures souterraines et en surface. Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment la construction d'un égout pluvial sur le chemin Sullivan et l'aménagement de nouveaux stationnements au Centre multisport Fournier (7^e Rue) et à la rampe de mise à l'eau sur la rue Élisabeth. Notre équipe a également réalisé les travaux nécessaires pour développer 29 nouveaux terrains résidentiels au sud de la rue Roy. Nous progressons également dans la préparation de

projets futurs tels que l'assainissement des eaux usées dans le secteur de l'aéroport et la désinfection et la déphosphatation des eaux usées à l'usine de Val-d'Or/Sullivan.

De plus, la piste « pumtrack » au parc du Château-d'eau à Sullivan est maintenant installée. Nous allons inaugurer officiellement ce nouvel équipement au printemps prochain. Nous avons également entrepris l'aménagement du nouveau parc des Pionniers qui offrira un concept intergénérationnel. Les travaux se poursuivront en 2023.

En résumé, on prévoit chaque année des travaux qui permettent d'assurer à la fois la pérennité de nos infrastructures, le développement du territoire et une belle qualité de vie.

Sur ce, je vous souhaite un bel automne à Val-d'Or!



L'infolettre de la Ville de Val-d'Or, c'est une source d'information fiable et efficace pour ne rien manquer des dernières actualités municipales. Elle est envoyée une à deux fois par mois et vous permet de recevoir votre bulletin municipal directement dans vos courriels.

Afin de remercier nos abonnés, nous lançons un concours! Inscrivez-vous à l'infolettre en visitant le ville.valdor.qc.ca et courez la chance d'ici le 18 novembre de remporter un prix parmi les suivants :

- Un abonnement d'hiver à la Forêt récréative d'une valeur pouvant aller jusqu'à 200 \$;
- Une paire de billets de spectacle du Service culturel d'une valeur de 120 \$;
- Un chèque-cadeau de 80 \$ échangeable parmi les commerçants du Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Val-d'Or.

Abonnez-vous et, dans tous les cas, vous ne serez pas déçu!

Les conseils de quartier sont l'occasion de discuter de sujets qui touchent la vie de quartier de chacun des districts.

- DISTRICT 8 – Dubuisson | Yvon Rodrigue
› 1^{er} novembre 2022 à 19 h › Maison du citoyen de Dubuisson
- DISTRICT 5 – Vassan | Jean St-Jules
› 15 novembre 2022 à 19 h › Centre communautaire de Saint-Edmond à Vassan
- DISTRICT 5 – Val-Senneville | Jean St-Jules
› 16 novembre à 19 h › Salle communautaire de Val-Senneville

Sommaire

1

SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL

2

FORÊT RÉCRÉATIVE

3

EXPOSITION
« GROS PLANT »

4

DÉNEIGER SA PROPRIÉTÉ



L'HALLOWEEN
est à nos portes!

À Val-d'Or, l'Halloween est toujours célébrée le jour même de la fête. La collecte de friandises se tiendra donc le **lundi 31 octobre!** La Sûreté du Québec fera de la surveillance entre 16 h et 20 h. On vous invite à répandre l'ambiance de l'Halloween partout sur notre territoire en décorant vos foyers!

Suivez-nous

Pour ne rien manquer des actualités municipales : ville.valdor.qc.ca



Le conseil municipal tient ses séances ordinaires deux fois par mois à l'hôtel de ville de Val-d'Or (855, 2^e Avenue). Les séances sont diffusées en direct sur la Page Facebook de la Ville de Val-d'Or et en différé sur son site Web. Le public peut assister aux délibérations et s'adresser aux membres du conseil dans le cadre d'une période de questions.

Prochaines séances du conseil :

- 490^e séance ordinaire › 7 novembre 2022
19 h 30 › hôtel de ville de Val-d'Or
- 491^e séance ordinaire › 21 novembre 2022
19 h 30 › hôtel de ville de Val-d'Or

Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION NOVEMBRE 2022

Spectacles

Les spectacles se déroulent au théâtre Télébec.

Les billets sont en vente au ticketaces.net ou à la bibliothèque municipale de Val-d'Or.

Simon Delisle
28 octobre

SIMON DELISLE
INVINCIBLE



Zoé mardi
1^{er} novembre

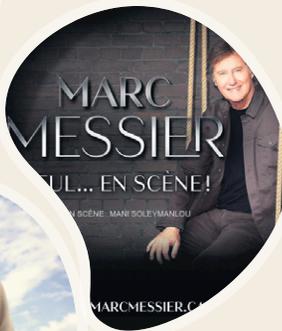


Émile Bilodeau
2 novembre



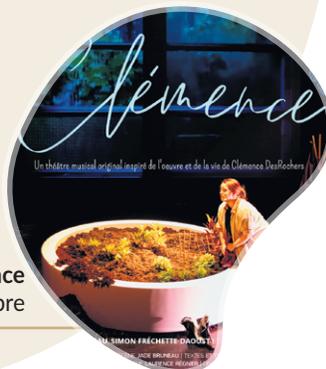
Marie-Mai
11 novembre

Koriass
19 novembre



Marc Messier
14 novembre

Clémence
15 novembre



FORÊT récréative



(Crédit photo : Marie-Claude Robert)

Nouveautés :

- Accès gratuit pour les 17 ans et moins
- Abonnement au sentier glacé

Cette année, la prévente d'abonnements pour la saison de ski de fond se fera

en ligne du 25 octobre 2022 à partir de 14 h jusqu'au 20 novembre 2022 à 18 h.

La prévente se tiendra

en personne du novembre de 14 au 20 novembre 2022 à la Forêt récréative

(179, chemin de la Forêt-Récréative), soit du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

Lors de la prévente, il y aura un rabais de 10 \$ sur la plupart des abonnements saisonniers. La vente d'abonnements se poursuivra ensuite. Ce sera aussi le moment de donner votre nom pour le tirage au sort de la location de casier!

Un abonnement vous permet de pratiquer les activités suivantes :

- Raquette / VPS (Fat Bike)
- Ski de fond
- Multiaccès (ski de fond, raquette et patins à glace)
- Sentier glacé



Le Déjeuner des POMPIERS

Le Déjeuner des pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville de Val-d'Or revient enfin le 30 novembre 2022 de 6 h à 10 h à la caserne (1199, Rue de l'Escale, Val-d'Or)! Les profits amassés iront aux Paniers de Noël de la Vallée-de-l'Or.

Surveillez notre Page Facebook ainsi que notre site Web pour la vente des billets!

Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION NOVEMBRE 2022

Exposition « GROS PLANT »



Sur la photo : Caroline Trudel, créatrice de l'exposition, et Geneviève Béland, coordonnatrice au développement culturel.

Caroline Trudel présente l'exposition « Gros plant » au parc Bérard, situé au coin de la 2^e Avenue et de la 6^e Rue. Vous y découvrirez 10 panneaux sur des végétaux indigènes de notre forêt que vous connaissez bien ou que vous pensez connaître.

Bonnes découvertes!



VAL-D'OR en concerts



Crédit photo : Marie-Claude Robert

En tant que fier partenaire, la Ville de Val-d'Or vous invite à vous joindre aux rendez-vous musicaux de Val-d'Or en concerts! L'organisme, qui promeut la musique classique et son accessibilité, a lancé dernièrement sa deuxième saison. Les concerts sont gratuits (contribution volontaire). Vous pouvez réserver votre place pour les concerts à venir en suivant la Page Facebook de l'organisation. Prochain rendez-vous :

› 4 novembre à 19 h : Emma Fekete, soprano, et Hugues Cloutier, pianiste.

Rappelons que Val-d'Or en concerts a été récipiendaire du prix Relève 2021 remis dans le cadre du Gala Rayon C célébrant les prix culturels remis par la Ville de Val-d'Or.

Heures du CONTE

Les bibliothèques municipales de Val-d'Or vous convient aux Heures du conte! Des rendez-vous animés idéaux pour éveiller les jeunes enfants au monde de la lecture.

› HEURE DU CONTE À VAL-SENNEVILLE

4 novembre à 10 h

› STORY TIME À VAL-D'OR

6 novembre à 10 h 30

4 décembre à 10 h 30

› HEURE DU CONTE À VAL-D'OR

20 novembre à 10 h 30

11 décembre à 10 h 30

› TOUT-PETIT CONTE À VAL-D'OR

18 décembre à 10 h 30

› HEURE DU CONTE À SULLIVAN

27 novembre à 10 h 30

› CONTE DU MONDE À VAL-D'OR

Collaboration avec le Carrefour

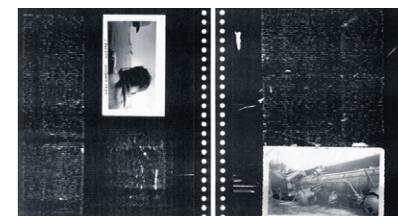
Jeunesse-emploi d'Abitibi-Est

Samedi 12 novembre à 10 h



WARTIN PANTOIS

au Centre d'exposition de Val-d'Or



Relire Val-d'Or › 7 octobre 2022 au 14 mai 2023 **Entrée libre**

À partir de photographies d'archives de la Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, **Wartin Pantois** propose **Relire Val-d'Or**, une série de six (6) relectures en un visuel tout en noir et en blanc, diffusée en un circuit extérieur à Val-d'Or devant le Complexe culturel Marcel-Monette (7^e rue) ainsi que dans le secteur industriel (boul. J.-J. Cossette).

L'album photographique de la famille X

› 7 octobre 2022 au 20 novembre 2022 **Entrée libre**

Wartin Pantois propose, avec l'exposition **L'album photographique de la famille X**, une forme d'hommage à l'artiste Boltanski. Ce corpus interroge la fragilité de la mémoire individuelle tout en questionnant la place des individus du présent et du passé dans l'histoire collective.

Parcours de DISC GOLF

Le Service sports et plein air a inauguré récemment le nouveau parcours de disc golf aménagé au parc du Belvédère, un jeu pratiqué avec les règles du golf. Il consiste à lancer des disques apparentés aux frisbees en direction d'une cible, qui sert de « trou ». Les cibles sont des paniers métalliques surmontés d'une couronne de chaînes destinées à arrêter le disque. Le disc golf se pratique le plus souvent en groupe de deux à cinq joueurs et joueuses.

Le parcours valdorien comporte 9 « trous » situés près du site de la tour Rotary. L'accès est libre et sans frais. Le projet fut réalisé suite à une demande citoyenne initiée par M. Francis Martin. La Ville a ensuite collaboré à l'aménagement du parcours ainsi qu'à la production de panneaux d'information.

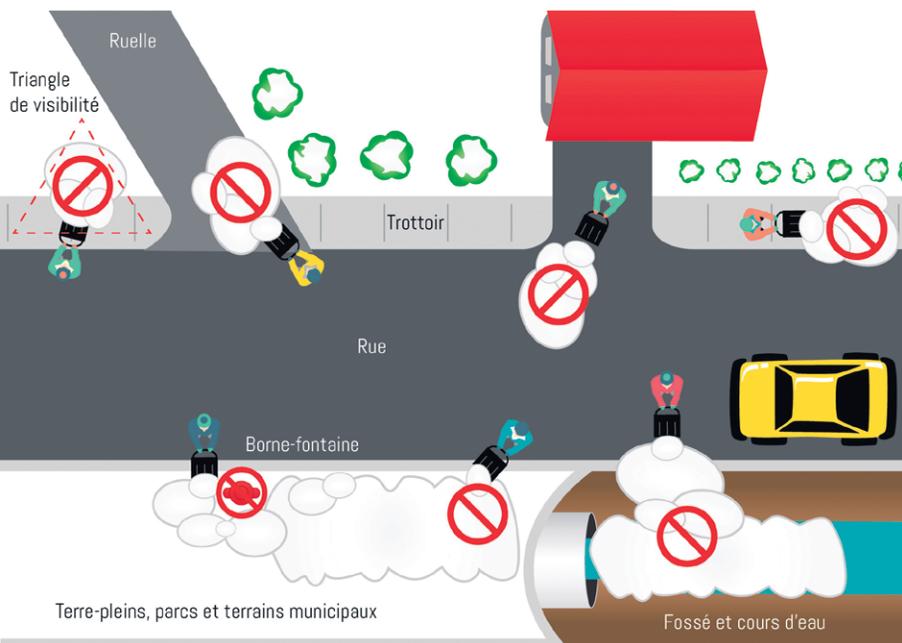


ÉVÈNEMENT
15 Jeux
JOUER - DÉCOUVRIR - EXPLORER
25 au 27 NOVEMBRE 2022

Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION NOVEMBRE 2022

DÉNEIGER sa propriété



Les agents de la Ville sillonneront le territoire dès les premières accumulations de neige afin de vérifier que celle-ci est déposée dans les endroits permis selon la réglementation en vigueur (article 3 du règlement 2002-49). Pour déneiger correctement sa propriété et ainsi éviter des frais, un propriétaire ne peut déposer la neige :

- » Dans le triangle de visibilité;
- » Sur une borne-fontaine;
- » Dans un fossé ou un cours d'eau;
- » Sur un terre-plein, dans un parc, sur un terrain municipal ou un terrain vague;
- » Dans la rue, la ruelle ou sur le trottoir;
- » Sur un amoncellement déjà exécuté par la Ville ou son entrepreneur.

Tout propriétaire est responsable de la neige accumulée sur sa propriété.

Une surveillance accrue sera déployée et les contrevenants s'exposent à une amende de 60 \$ à laquelle s'ajoutent les frais judiciaires applicables. Pour consulter le règlement complet, visitez le ville.valdor.qc.ca/circulation.

Tout propriétaire résidant un milieu rural à la responsabilité d'installer un ponceau à l'entrée de son terrain et d'assurer son entretien pour faciliter le drainage du chemin. Nous vous recommandons d'installer un câble chauffant avant le début de l'hiver et de l'utiliser lors de la période de dégel. Vous pouvez aussi installer un tuyau de PVC dans la portion supérieure du ponceau avec un bouchon à chacune des extrémités. Ainsi, si votre ponceau est gelé, vous pourrez alors retirer les bouchons et l'eau pourra alors circuler librement.



Crédit photo : Marie-Claude Robert.

GEL de ponceau

Interdiction de stationnement DANS LA RUE LA NUIT



Du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, il est interdit de stationner de nuit :

ENTRE 2 H ET 6 H :

- » Dans tous les parcs de stationnement publics de la Ville;
- » Sur la 3^e Avenue, entre la rue Laval et la rue Germain;
- » Sur l'avenue Perrault, entre la rue Curé-Roy et la rue St-Jacques;
- » Sur la rue St-Jacques, entre l'avenue Perreault et Perry-Drive.

ENTRE MINUIT ET 6 H :

- » Sur toutes les voies publiques situées dans tous les autres zones ou secteurs de la ville, y compris les secteurs résidentiels.

ESPACES DE STATIONNEMENT À VOTRE DISPOSITION

Afin d'accueillir les automobilistes pour le stationnement durant la nuit, la Ville de Val-d'Or offre des espaces de stationnement gratuit pour la période hivernale, lesquels sont accessibles en tout temps sauf du lundi au vendredi de 10 h à 14 h. Ceux-ci sont dûment identifiés :

- » Stationnement municipal sur la 7^e Rue face au boul. Lamaque;
- » Stationnement derrière l'Église Orthodoxe russe;
- » Stationnement entre la 4^e Avenue et la ruelle derrière le stationnement des Maisons funéraires;
- » Stationnement sur le boul. Barrette derrière le Conservatoire de musique;
- » Stationnement rue Chénier;
- » Stationnement sur le pourtour de la salle Sainte-Lucie;
- » Stationnement au quai du Lac Blouin;
- » Stationnement de la patinoire de Sullivan;
- » Stationnement près du parc Kara-Kopo.

Vous pouvez accéder à la carte des stationnements au ville.valdor.qc.ca/stationnement. Pour consulter le règlement complet, consultez les articles 33, 34 et 35 du règlement 2012-25 disponible également sur notre site Web.

Avant le début de la saison hivernale, il est primordial de s'assurer du bon fonctionnement de votre système d'évacuation des eaux. On retrouve deux types d'eaux usées : les eaux sanitaires et les eaux pluviales. En milieu desservi, les résidences sont raccordées au réseau de la ville. La gouttière ne doit pas y être branchée directement, puisque les branches et les feuilles pourraient colmater le système de drainage. Vous devez plutôt faire écouler l'eau sur le sol à au moins 1,5 mètre des fondations. Par ailleurs, lorsque vous possédez un clapet de retenue sur le réseau d'égout sanitaire et pluvial, vous devez l'inspecter au moins 2 fois par année afin de vous assurer qu'il est fonctionnel.

En milieu non desservi, les propriétés sont dites autonomes et rejettent leurs eaux une fois traitées dans un fossé ou vers un cours d'eau. Vous devez vérifier la sortie de votre drain français ainsi que la sortie du champ d'épuration, lorsqu'applicable. Assurez-vous d'avoir un dégagement minimal de 15 cm sous votre tuyau. Plusieurs fosses septiques sont pourvues, dans le second compartiment, d'un préfiltre qui doit être enlevé et nettoyé à l'aide d'un boyau d'arrosage. Si vous avez une station de pompage, une visite s'impose. Ces quelques conseils devraient vous éviter des désagréments cet hiver et vous assurer un printemps sans débordement!

Rejet des EAUX USÉES